

9300 Transcanadienne Montréal, Qc H4S 1K5 Tél: 514-745-4540 Fax: 514-745-0937

BON D'ACHAT PURCHASE ORDER

SHIP-TO:

No DE SUCCUR/BRANCH NO. MLC

No DE COMM. DU CLIENT/CUST. ORDER N

LIV.DIRECT DROP SHIP No De Comm./Po No. 331019 Date De Comm./Order Date 07/27/2017 Joseph Pulchny ACHETEUR/BUYER REVISE PAR/REVISED BY REVISON No Page 1 of 2

MKB TECHNOLOGY LLC

650 TECHNOLOGY PARK

LAKE MARY, FL, 32746

ATT.:

TEL.:

FAX:

Ciara Technologies 9300 autoroute Transcanadienne Saint Laurent, Québec H4S 1K5 Canada

Shipping Mode:

F.A.B./F.O.B.	TERMES/TERMS	TAUX D'ÉCH/EXCH. RATE	FONDS/FUNDS	INSTRUCTION/SPÉC./SPEC. INSTRUCTIONS
	NET 30 DAYS	1.25	USD	

Quan		No Item Item No	No Pièce Part No	Description Description	Commentaire Comment	Liv. Prévue Exp. Delivery	ENTR WHS	Prix Price	Montant B.T. Amount B.T.
1:	207	7557	CM8064401609800	PROC XEON/E5-2698v3/2.3GHz 16CORES/40MB/LGA/	SR1XE	07/31/2017	MLC	1,750.00	21,000.00

Ship to: Ciara Technologies 9300 autoroute Transcanadienne Saint Laurent, Québec H4S 1K5 Canada

Fedex International Priority – next day Account: 2375-1411-4 No insurance

Shipping Cost:

0.00

Total - Tax : USD

21,000.00

Termes et conditions :

ACCEPTATION

Cette commande pourra être révoquée par le CLIENT si l'acceptation écrite du fournisseur ne parvient pas à l'Acheteur dans un délai de sept (7) jours à partir de la date d'émission de la commande, sans aucune responsabilité de la part du CLIENT pour dommages.

L'émission, amendement ou clarification de toute commande d'achat ne pourra être effectué que par un représentant du département des achats de chez le CLIENT.

Cette commande et les termes, conditions, clauses, devis et autres documents auxquels cette commande réfère, constituent l'entente entière entre les parties et remplace toute négociations, représentations, engagements et ententes préalables convenus entre les parties relativement au sujet ci-concerné et ne sera modifiée que par un document écrit, de date subséquente à celui-ci.

La présente commande ne doit pas être exécutée à des prix plus élevés que ceux demandés ou figurant dans la dernière offre du Vendeur sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite du CLIENT à cet effet.

ACHEMINEMENT

L'expédition de la marchandise devra être faite selon la méthode spécifiée dans la commande. Les coûts additionnels résultant de tout changement seront aux frais du fournisseur.

INSPECTION

Les marchandises dont il est question dans cette commande seront sujettes à l'inspection finale et acceptation suivant réception par le CLIENT. Si ces marchandises sont rejetées à l'inspection, elles pourront être retenues jusqu'à ce qu'une entente sur leur disposition soit convenue entres les parties /ou retournées aux frais et risques du fournisseur et ce sans préjudice à aucun autre droit auquel le CLIENT peut se prévaloir dans les circonstances. ANNULATION

le CLIENT se réserve le droit, à son choix, de suspendre ou d'annuler, en tout temps, en totalité ou en partie, la livraison de marchandises faisant l'objet de la commande sans frais ou dommages-intérêts, si cette suspension ou cette annulation est causée par force maieure, cas fortuit ou des circonstances échappent à son contrôle.

LIVRAISON

Les marchandises commandées par la présente devront être livrées à la date de livraison stipulée dans cette commande et cette date est de l'essence même de ce contrat. Le fournisseur consent à employer des méthodes d'expédition alternatives et/ou plus expéditives lorsque jugé nécessaire pour respecter la livraison à la date stipulée et ce, sans frais additionnels pour le CLIENT.

EMBALLAGE ET BORDEREAUX D'EXPÉDITION

Les marchandises dont il est question dans cette commande seront correctement empaquetées par le fournisseur, selon les normes du trasport applicables à leur classification, pour expédition jusqu'à leur ultime destination chez le CLIENT et. à moins que spécifiquement stipulé sous cette commande, le prix des marchandises comprises dans les présentes incluront les coûts d'empaquetage. Une copie de bordereau devra être attachée à l'extérieur de l'empaquetage et une copie à l'intérieur pour chaque envoi.

RECLAMATION

Le fournisseur s'engage à indemniser le CLIENT contre toute réclamation incluant les frais encourus relativement à de telle réclamation, pour redevances, frais de licence (license fee), violation de marque e commerce ou contrefaçon de brevet, pouvant être portée contre le CLIENT, relativement aux marchandises commandées par la présente ou leur fabrication, vente, possession, usage, ou pour toute action ou procédure portant sur un brevet ou à une marque de commerce et relatives à telles marchandises.

LOI APPLICABLE

Cette commande sera régie par et interprétée selon les lois de la Province de Québec. Toute cession de cette commande ou de tout intérêt dans cette commande ou de tout paiement dû ou à échoir sous cette commande sera nulle, à moins que le fournisseur ait obtenu le consentement de le CLIENT.

Terms and conditions:

ACCEPTANCE

If written acceptance is not conveyed to the CLIENT in a delay of seven (7) days from the date of the order, the CLIENT may revoke this Purchase Order, without any liability for damages.

Issuing, amendment, clarification of a purchase order must be made only by a representative of the CLIENT's procurement department.

This Purchase Order and other terms, conditions, clauses, specifications or other documents to which specific reference is made herein, constitute the entire agreement between the parties hereto and supersede all previous negotiations, representations, undertakings and agreements heretofore made between the parties in respect of the subject mater herein and shall not be varied otherwise than by a document in writing of a subsequent date. PRICE

This order must not be filled at higher prices than quoted without obtaining the CLIENT's prior written authorization.

ROUTING

Shipment must be made via the method specified on the Purchase Order. Additional costs resulting from a routing other than that specified will be charged to supplier.

INSPECTION

Goods are covered by this Purchase Order are subject to final inspection and acceptance after receipt of the CLIENT, if rejected upon inspection, goods may be held until disposition is agreed between the parties /or returned to supplier at supplier's risk and expense, without prejudice to any other rights to which the CLIENT may be entitled under the circumstances. CANCELLATION

The CLIENT reserves the right at its option either to suspend or cancel shipment or merchandise covered by this order, in whole or in part at any time, without costs or damages whatsoever, where such suspension or cancellation is caused by force maieur.

Acts of God or contingencies beyond the control of the CLIENT.

DELIVERY

Goods shall be delivered on the delivery date specified in the Purchase Order and time shall be of the essence. Supplier agrees to employ alternative and/or premium shipment methods when necessary to ensure deliveries on specified dates, at no additional cost to the CLIENT.

PACKING AND PACKING SLIP

Goods covered by this Purchase Order shall be properly packaged by supplier, in accordance with applicable freight classification standards, for shipment to the CLIENT at destination and, unless otherwise specifically provided on this Purchase Order, price or prices of the goods therein specified include all costs of packaging. One packing slip outside of container and one packing slip inside of the container must be forwarded with each shipment.

Supplier agrees to indemnify the CLIENT against all claims including the expenses incurred in connection with such claims, for royalties, license fees infringement of patents or trademarks which may be made against the CLIENT in respect of the goods of the manufacture, sales, possession or use thereof, or for any other procedures in connection with patents of trademarks in respect of such goods.

GOVERNING LAW